

AA032

BASES

4 jours 28 heures

2 085 € Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Gérer les sinistres incendie

S'initier à la méthodologie de règlement des sinistres

OBJECTIFS

- Réviser les garanties, comprendre la constitution des contrats incendie risques d'entreprise et la méthode pour rechercher les informations essentielles au règlement des sinistres
- Appréhender le contenu d'un dossier sinistre et les étapes du règlement

PROGRAMME

A. VÉRIFIER LA VALIDITÉ DU CONTRAT ET LES GARANTIES

1. Définition du sinistre
2. Validité du contrat
3. Prise en charge du sinistre dans le cadre des garanties : analyse des garanties et des exclusions

B. VÉRIFIER LES CONDITIONS DE PAIEMENT DE L'INDEMNITÉ

1. Obligations de l'assuré à la suite du sinistre et sanctions pour non-respect
2. Situation des primes échues : la compensation
3. Vérification de la présence de créanciers

C. ÉVALUER LE DOMMAGE ET DÉTERMINER L'INDEMNITÉ

1. Règlement de gré à gré
2. Règlement avec expertise
3. Évaluation des dommages
4. Détermination de l'indemnité
5. Cas particuliers : assurance pour compte et assurances cumulatives

D. EXAMINER LES POSSIBILITÉS DE RECOURS

1. Qualité juridique des parties
2. Domaine de la responsabilité
3. Renonciation à recours

PUBLIC

- Chargés d'indemnisation risques d'entreprise

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.
AA041

POINTS FORTS

Le formateur alterne les apports techniques et méthodologiques pour permettre l'analyse du contrat incendie des risques d'entreprise et l'acquisition d'une méthodologie de règlement de sinistres. Les participants réalisent des cas pratiques.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance dommages entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

28 au 31 mai
9 au 12 octobre 

Disponible en régions
sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.